

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
29/07/2021

Dossier complet le :
29/07/2021

N° d'enregistrement :
2021-11443

1. Intitulé du projet

Projet de défrichement d'une parcelle boisée

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI LES CHAIS DU PARADIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

FLEURANT Francis, Gérant

RCS / SIRET

8 9 4 8 0 5 4 7 2 0 0 0 1 2

Forme juridique

Société Civile Immobilière

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°51: Défrichement et premiers boisements soumis à autorisation a) Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L.311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 ha	La surface à défricher est de 8 705 m ² soit la surface de la parcelle 313 B 331. Ce défrichement intervient dans le cadre d'un futur projet d'aménagement qui fera également l'objet d'une demande d'examen au cas par cas.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'entreprise projet le défrichement de la parcelle 313 B 331 sur la commune de ROULLET SAINT ESTEPHE dans le cadre de son projet de création d'un nouveau site de stockage d'alcools qui fera l'objet d'une autre demande d'examen au cas par cas.

Le présent projet porte uniquement sur le défrichement de la parcelle, soit une surface de 8 705 m².

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du présent projet est de défricher la parcelle 313 B 331 sur la commune de ROULLET SAINT ESTEPHE, soit une surface de 8 705 m².

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'objectif du présent projet est de défricher une surface de 8 705 m².

Les surfaces défrichées feront ensuite l'objet d'un terrassement.

L'entreprise projette la construction d'installations de stockage d'alcools sur cette parcelle. Ce second projet fera également l'objet d'une demande d'examen au cas par cas.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entreprise projette la création d'un site de stockage d'alcools sur la parcelle déboisée. Ce projet fera l'objet d'une autre demande d'examen au cas par cas.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'entreprise projette la création d'un site de stockage d'alcools sur la parcelle déboisée. Ce projet fera l'objet d'une autre demande d'examen au cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
L'objectif du présent projet est de défricher la parcelle cadastrale 313 B 331.	surface : 8 705 m ² .

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le Bois du Paradis
16440 ROULLET SAINT ESTEPHE

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 0 ° 0 0 ' 4 0 " E Lat. 4 5 ° 3 5 ' 1 9 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est la zone identifiée 540120111 et nommée "VALLEE DE LA CHARENTE ENTRE COGNAC ET ANGOULEME ET SES PRINCIPAUX AFFLUENTS" Elle est située à 1,8 km au nord de la parcelle défrichée.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le nord du site est couvert par le PPRN inondation "16DDT20190004 - Révision PPR Linars à Bassac" prescrit le 6 mars 2019. La parcelle du projet n'est pas concernée par ce PPRN. La commune de ROULLET SAINT ESTEPHE n'est pas concernée par un PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle est dans la ZRE 1601, d'après l'Annexe A de l'Arrêté préfectoral du 24 mai 1995.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle est dans le périmètre de protection rapproché du captage de COULONGE.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le " MOULINS DE SAINT-SIMIEUX ET ABORDS", localisé à 3,9 km au nord de la parcelle défrichée.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA 2000 DIRECTIVE HABITATS nommée "Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses principaux affluents (SOLOIRE, BOEME, ECHELLE)" et identifiée FR5402009 est située à 1,8 km au nord de la parcelle défrichée.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est localisé à 5 km à l'ouest de la parcelle du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les résidus produits lors du défrichement seront évacués et valorisés.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entrainera une modification de la faune et de la flore au droit du site. Ce changement d'affectation a déjà été pris en compte dans le document d'urbanisme où la parcelle est classée en zone Ux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA 2000 la plus proche du site est située à 1,8 km au nord de la parcelle défrichée. Le projet n'aura pas d'influence sur cette parcelle.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet porte sur le défrichement d'une parcelle boisée. Ce changement d'affectation a déjà été pris en compte dans le document d'urbanisme où la parcelle est classée en zone Ux.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle du projet est concernée par : - une sismicité faible; - des aléas forts du phénomène de retrait et gonflement des argiles
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets dans l'air correspondront aux émissions liées au fonctionnement des engins de travaux.</p> <p>Ces engins répondront à la réglementation en vigueur.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets produits lors du défrichage seront évacués et valorisés par des l'entreprise en charge du défrichage</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement entrainera une modification du paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet porte sur le défrichement d'une parcelle boisée. Ce changement d'affectation a déjà été pris en compte dans le document d'urbanisme où la parcelle est classée en zone Ux.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

L'autorité environnementale a rendu son avis pour 1 projet sur la commune de ROULLET SAINT ESTEPHE :
- la création d'une plate-forme logistique à 4,2 km au nord-est du site.

Le projet de défrichement n'aura pas d'effet cumulé avec ce projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet ne prévoit aucun rejet vers le milieu naturel. Tous les déchets produits seront évacués et valorisés.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est prévu sur une parcelle ayant déjà fait l'objet d'un changement d'affectation concernant l'urbanisme, dans la continuité des zones urbanisées et en dehors d'une zone protégée. Il ne nous semble pas nécessaire que le projet de défrichement fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Voir cartographies en pièces jointes

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

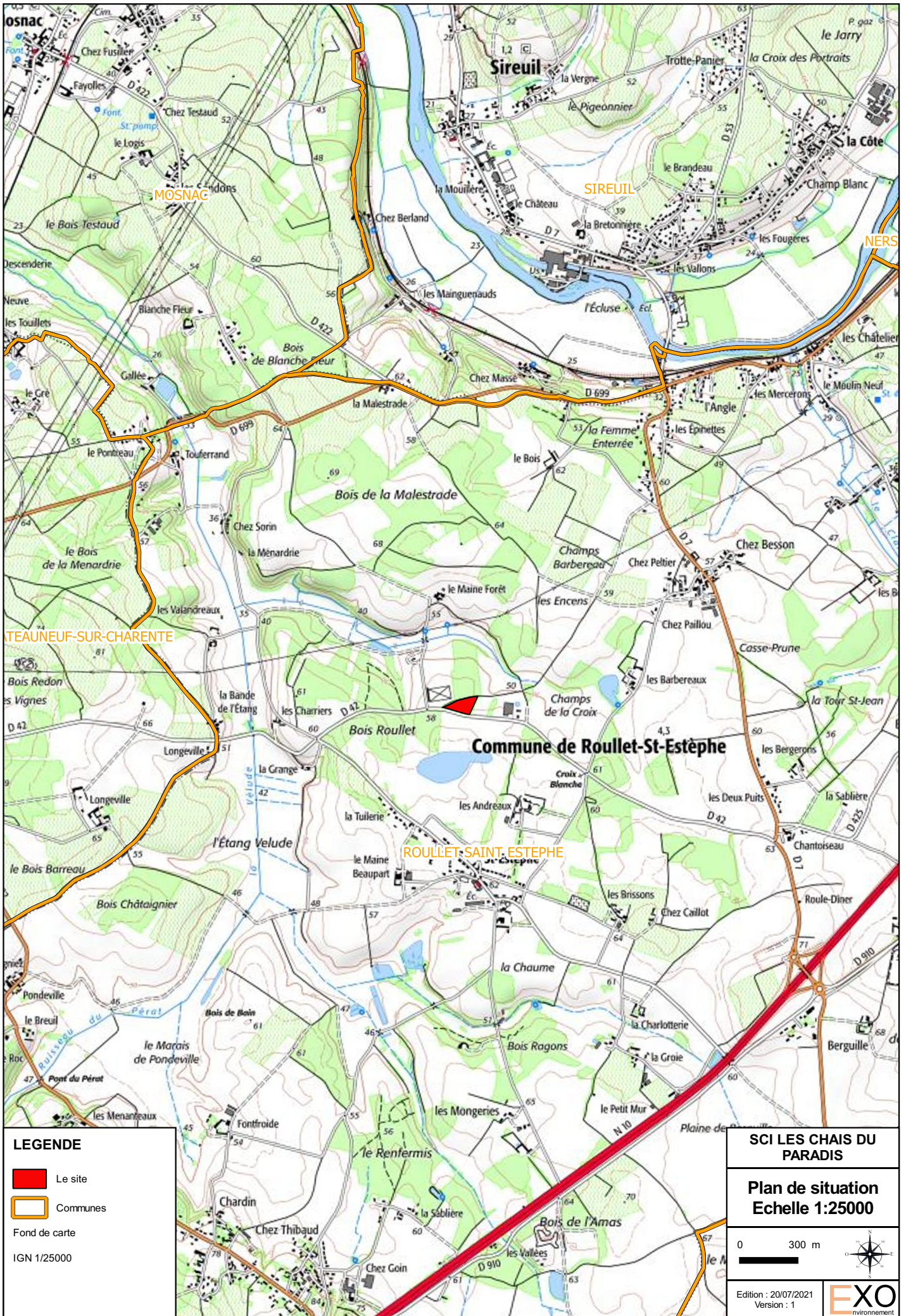
ROULLET SAINT ESTEPHE

le,

27 07 2021

Signature





LEGENDE

- Le site
- Communes
- Fond de carte
- IGN 1/25000

SCI LES CHAIS DU PARADIS

Plan de situation
Echelle 1:25000

0 300 m 

Edition : 20/07/2021
Version : 1

EXO
environnement

SCI LES CHAIS DU PARADIS

Demande d'examen au cas par cas

à BELLEVIGNE (16)

ANNEXES Photographies

Destinataires	Société	Email	Téléphone
M. Francis FLEURANT	SCI LES CHAIS DU PARADIS	fr.fleurant@sarlstic.fr	05 45 66 67 51

Numéro de version	Établie par	Vérifié par	Approuvé par	Date
1	A. RABILLON	C. MUSSET	F. FLEURANT	20 juillet 2021

1. OBJET DU DOCUMENT

Ce document regroupe les photographies nécessaires à l'examen au cas par cas de projet de défrichement de la SCI DES CHAIS DU PARADIS sur la commune de ROULLET SAINT ESTEPHE.

2. PHOTOGRAPHIES

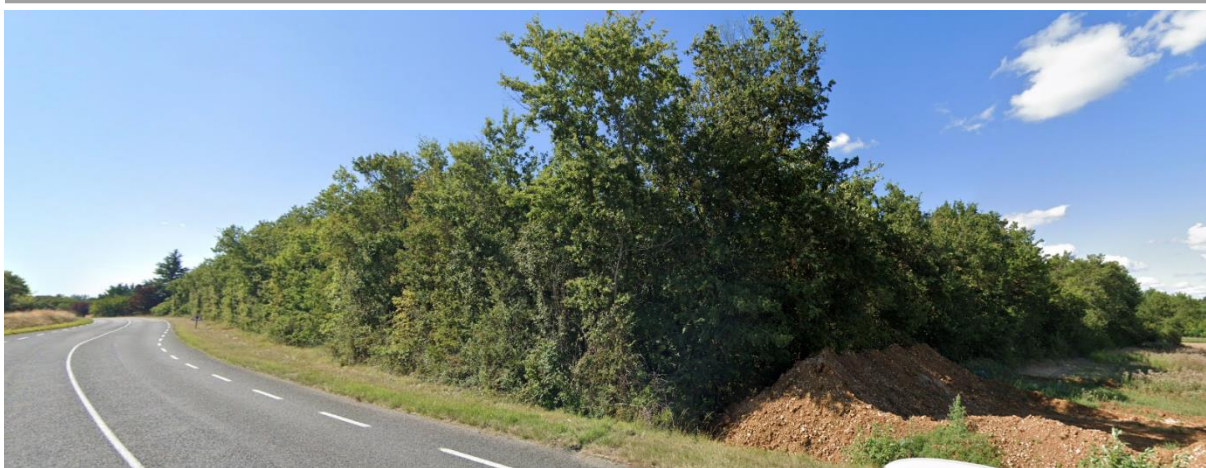


Figure 1 : Localisation des prises de vues entourant le site



Crédit photo : GOOGLE STREET VIEW – Aout 2019

Photo n° 1 : Vue éloignée du site — côté sud - est



Crédit photo : GOOGLE STREET VIEW – Aout 2019

Photo n° 2 : Vue du site — côté sud - est



Crédit photo : GOOGLE STREET VIEW – Aout 2019

Photo n° 3 : Vue éloignée du site — côté sud - ouest

3. LISTE DES INTERVENANTS

La présente étude a été réalisée par :



59 av Beaupréau, local n° 5

17390 LA TREMBLADE

Tel : 05 46 47 93 56

Tel : 06 63 55 85 22

Intervenants : Cédric MUSSET — Chef de projet et gérant.

Alexandre RABILLON — Chargé d'études

Plan au 1/2 000



Plan au 1/500

